

DENŒE:RUANDA  
TERRITOIRE:KIBUNGU

A T T E S T A T I O N .



Je soussigné SCHMIT, P. Administrateur de Territoire à KIBUNGU, atteste par la présente que le nommé: VYVERMANS, F. agent de cadre complémentaire a logé chez des tiers du 1er mai au 2 mai 1961 inclus, et par conséquent a droit à son indemnité de restaurant pour cette période.

Fait à KIBUNGU, le 28 avril 1961.

L'Administrateur de Territoire.

P. SCHMIT.

